

Compte-Rendu du Conseil Municipal du dimanche 28 mars 2021

Étaient présents : Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Claude GARNERET, Jacqueline JEANNENOT, Hervé JEANNENOT, Séverine VOIDEY, Annie ANDRE, Jean-Claude RONDOT, Olivier SOREZ, Sophie LEPARLIER, Jean-Luc DORNIER

Secrétaire de séance : Jean-Luc DORNIER

1/DELIBERATION

COMMUNE

Délibération N°04/2021 : approbation du compte de gestion 2020

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2020

La balance générale de l'exercice 2020 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	490 610.31 €
Recettes d'investissement	690 305.50 €
Excédent	199 695.19 €

Dépenses de fonctionnement	197 889.90 €
Recettes de fonctionnement	390 717.85 €
Excédent	192 827.95 €

En conséquence,

- l'excédent global d'investissement de clôture s'élève à 88 463.01 €

- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 627 045.67 €

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

Après avoir pris connaissance des documents, les membres du Conseil :

- approuvent le compte administratif 2020
- constatent la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur

Vote

P : 11 C : 0 A : 0 approuvé à l'unanimité

Délibération N°05/2021 : vote du compte administratif 2020

Le premier adjoint présente le compte administratif 2020

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2020

Vote

P : 10 C : 0 A : 0 approuvé

Délibération N°06/2021 : vote des taux communaux 2021

Le maire expose que les ressources de la commune permettent cette année encore de ne pas augmenter les taux communaux

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal vote les taux communaux suivants :

- Taxe foncière (bâti)...23,53..... %

- Taxe foncière (non bâti) 7,72..... %

Vote

P : 11 C : 0 A : 0 approuvé à l'unanimité

Délibération N°07/2021 : vote du budget primitif 2021

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2021 à savoir :

Fonctionnement

Total dépenses : 503 253.58 €

Total recettes : 1 019 548.67 €

Investissement

Total dépenses : 570 000.00 €

Total recettes : 570 000.00 €

Reconnait un excédent de fonctionnement de 516 295.09 €

Vote

P : 11 C : 0 A : 0 approuvé à l'unanimité

2/DELIBERATION

EAU ET ASSAINISSEMENT

Délibération N°08/2021 : approbation du compte de gestion 2020

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2020

La balance générale de l'exercice 2020 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	270 935.83 €
Recettes d'investissement	27 975.77 €
Déficit	242 960.06 €

Dépenses de fonctionnement	53 897.77 €
Recettes de fonctionnement	53 871.49 €
Déficit	26.28 €

En conséquence,

- le déficit global d'investissement de clôture s'élève à 194 561.27 €

- l'excédent de fonctionnement de clôture s'élève à 1 975.68 €

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

Après avoir pris connaissance des documents, les membres du Conseil :

-approuvent le compte administratif 2020

-constatent la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur.

Vote

P : 11 C : 0 A : 0 approuvé à l'unanimité

Délibération N°09/2021 : approbation du compte administratif 2020

Le premier adjoint présente le compte administratif 2020 du budget Eau et Assainissement.

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2020 du budget Eau et Assainissement.

Vote

P : 10 C : 0 A : 0 approuvé à l'unanimité

Délibération N°10/2021 : vote du budget primitif 2021

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2021 à savoir :

Fonctionnement

Total dépenses : 87 084.59 €

Total recettes : 87 084.59 €

Vote

P : 11 C : 0 A : 0 approuvé à l'unanimité

Investissement

Total dépenses : 257 271.27 €

Total recettes : 257 271.27 €

Délibération N°11/2021 : affectation des résultats

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, considérant les opérations régulières,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement : 2020

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat compte administratif 2019	Virement à la Section d'investissement au titre de l'affectation du résultat 2019	Résultats de l'exercice 2020	Restes à réaliser au 31/12/2020	Reports nets	Besoin de financement 2020
Section d'investissement	48 398,79 €		-242 960,06 €	-25 600,00 € 54 636,00 €	29 036,00 €	-165 525,27 €
Section de fonctionnement	2 001,96 €		-26,28 €			

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement de la section)

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2020		1 975,68 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		1975,68€
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 - Recette)		0 €
Total affecté au c/ 1068 :		1975,68€
Déficit de fonctionnement cumulé au 31/12/2020 Déficit à reporter (ligne 002 - Dépense)		
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2020	(Ligne 001 - Dépense)	-194 561,27 €

Vote

P : 11 C : 0 A : 0 approuvé à l'unanimité

3/DELIBERATION

LOTISSEMENT

Délibération N°12/2021 : approbation du compte de gestion 2020

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2020

La balance générale de l'exercice 2020 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	223 012.73 €
Recettes d'investissement	300 661.30 €
Excédent	77 648.57 €

Dépenses de fonctionnement	300 661.30 €
Recettes de fonctionnement	318 812.73 €
Excédent	18 151.43 €

En conséquence,

- l'excédent global d'investissement de clôture s'élève à 67 166.94 €

- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 22 886.30 €

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

Après avoir pris connaissance des documents, les membres du Conseil :

- o approuvent le compte administratif 2020
- o constatent la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur.

Vote

P : 11 C : 0 A : 0 approuvé à l'unanimité

Délibération N°13/2021 : vote du compte administratif 2020

Le premier adjoint présente le compte administratif 2020

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2020

Vote

P : 10 C : 0 A : 0 approuvé

Délibération N°14/2021 : vote du Budget primitif 2021

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2021 à savoir :

Fonctionnement

Total dépenses : 503 253.58 €

Total recettes : 1 019 548.67 €

Reconnait un excédent de fonctionnement de 516 295.09 €

Investissement

Total dépenses : 570 000.00 €

Total recettes : 570 000.00 €

Vote

P : 11 C : 0 A : 0 approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Lotissement Les vergers

Deux terrains restent à vendre : Un acquéreur potentiel est intéressé par l'un des terrains qui est grevé d'une servitude, qui pourrait justifier une baisse de prix à 55 euros/m² ; le maire est autorisé à lui proposer cette baisse de prix si cela peut permettre de vendre ce terrain

Terrain famille PEGEOT

Les membres du conseil confirment leur accord pour acquérir ce terrain. Les discussions quant au prix devraient aboutir. Le Maire tiendra informé le conseil prochainement

Fleurs

Le fleurissement du village sera réalisé cette année encore, les membres de la commission fleurissement s'en chargent

Visite de l'Eglise

Il convient de permettre aux visiteurs éventuels et aux habitants de pouvoir visiter notre belle Eglise. Une réflexion est menée pour déterminer des heures de visite, probablement aux heures d'ouverture de la mairie.

SEANCE LEVEE A 11H